



Module 1. Droit de vote et la Charte canadienne des droits et libertés

DROIT DE VOTE : TON CHOIX, TA VOIX

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 45 À 60 MINUTES (INCLUANT L'ACTIVITÉ DE CARROUSEL)

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Comprendre l'origine, les objectifs, et caractéristiques du droit de vote, ainsi qu'apprendre les termes liés au système électoral.



Matériel d'accompagnement

- **Fiche de l'élève** — Module 1 à télécharger ou à imprimer
- **Vidéo YouTube** — à visionner en ligne

Préalables : Aucun

(Suggestion : Avoir complété la ressource sur la *Charte canadienne des droits et libertés*).

Notes : Avoir accès à Internet

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Ce module s'intègre au Curriculum de l'Ontario :

Niveau	Programme-cadre	Domaines
5 ^e	Programme d'appui aux nouveaux arrivants, de la 1 ^{ère} à la 8 ^e année (2010).	B. Communauté et environnement : L'Action gouvernementale et citoyenne. (B3.1 / B3.5)
5 ^e	Actualisation linguistique en français, de la 1 ^{ère} à la 8 ^e année (2010).	A. Communication orale.

A. Introduction au droit de vote

A.1. Droit de vote

1. Introduisez le sujet en posant la question suivante :



Piste de discussion

Pourquoi pensez-vous que les gens vont voter ?

2. Présentez la **vidéo You Tube** « Le vote en démocratie ».



Le vote en démocratie (3 min 27)

« Le vote en démocratie » :

<https://www.youtube.com/watch?v=wIW2BIh2NFk>



Source : Civix

3. Demandez aux élèves de faire **l'exercice A.1** dans la **Fiche de l'élève**.



Corrigé

- 1) Le Canada est une démocratie - Vrai.
- 2) Les élections nous permettent de choisir nos représentantes et représentants élus – Vrai.
- 3) Les représentantes et représentants élus représentent leurs intérêts personnels au gouvernement – Faux.
- 4) Le jour de l'élection, tu exprimes ton choix en allant au supermarché – Faux.
- 5) Voter te permet de faire entendre ta voix au sein de ta démocratie et d'avoir un réel impact sur l'avenir de ton pays – Vrai.

- 6) Le vote est secret – Vrai.
4. Avez les élèves, lisez l’encadré du drapeau rouge de la **section A** de la **Fiche de l’élève**.

A.2. Les mots liés au système électoral

1. Avant de débiter l’activité, lisez chaque énoncé et définition pour les élèves.
2. Demandez aux élèves de faire **l’exercice A.2** de la **Fiche de l’élève**.



Mesure d’adaptation

Cette activité peut être complétée seule ou en groupe de deux.



Corrigé

Définitions	Mots
a. Forme de gouvernement où le pouvoir appartient à la population.	Démocratie
b. Expression d’un choix, d’une opinion, dans une élection.	Voter
c. C’est un droit fondamental et un devoir pour toute personne qui a la citoyenneté canadienne et qui a atteint l’âge de dix-huit ans.	Droit de vote
d. Processus par lequel des personnes sont choisies pour représenter la population canadienne.	Élections
e. Personne qui a le droit de vote.	Électrice/Électeur

f. Liste qui contient les noms et adresses de toutes les personnes capables de voter.	Liste électorale
g. Personne qui se présente à une élection et qui désire être élue.	Candidate/Candidat
h. Une équipe de personnes qui font la promotion d'une certaine vision politique et qui présentent des candidates et candidats aux élections en vue de gouverner.	Parti politique
i. Ensemble des activités menées par une candidate ou un candidat, ou un parti politique en vue de recueillir des votes le jour de l'élection.	Campagne électorale

3. Passez à travers les réponses à cet exercice ainsi que les définitions supplémentaires en groupe pour s'assurer que les termes sont bien compris par toute la classe. Réexpliquez au besoin.

B. La Charte canadienne des droits et libertés

B.1. Introduction à la Charte canadienne des droits et libertés.

1. Présentez la **vidéo YouTube** « Introduction à la Charte canadienne des droits et libertés ».



Introduction à la Charte canadienne des droits et libertés (5 min 57)

« Introduction à la Charte canadienne des droits et libertés » :

<https://www.youtube.com/watch?v=bNMz6SV85aI>



À jouer jusqu'à 2 min 43.

2. Demandez aux élèves de remplir individuellement les deux premières colonnes du **tableau SVA**. Il est important que chaque élève réfléchisse seul et qu'elle ou il ne se fasse pas influencer par les autres élèves. Les élèves peuvent ensuite faire un partage des informations qui sont inscrites dans leur tableau, en petit groupe.



Conseils d'adaptation

Cette activité peut être faite de plusieurs manières :

- Les élèves peuvent remplir le tableau individuellement comme indiqué ci-dessus;
 - ou l'enseignante ou l'enseignant peut donner des petits morceaux de papier et faire l'activité en grand groupe sur un grand tableau (grand carton ou sur le tableau de la classe). Les élèves peuvent alors apprendre des questions des autres pour le V du tableau;
 - les élèves peuvent écrire leurs réponses sur des notes en couleur adhésives, l'enseignante ou l'enseignant les ramasse, et les colle dans les colonnes appropriées sur le tableau SVA. L'enseignante ou enseignant peut ensuite passer à travers les réponses des élèves en grand groupe. Selon l'aisance de vos élèves, vous pouvez les encourager à remplir ce tableau individuellement.
-

B.2. Activité carrousel d'experts

1. Installez trois stations dans un endroit de la classe qui favorise la collaboration.
2. À chaque station, mettez une copie de chaque exercice.



Conseil d'adaptation

Il est conseillé d'installer ces stations avant le début du cours. La même activité peut être organisée deux fois pour permettre de travailler en plus petits groupes et pour s'assurer qu'il y ait un seul groupe par station.

3. Divisez la classe en équipes de 4 élèves (ou à la discrétion de l'enseignante ou enseignant) et distribuez à chaque groupe trois fiches de réponses.
4. Demandez à chaque groupe de choisir une coéquipière ou un coéquipier qui écrira les réponses pour l'équipe afin de réduire l'utilisation du papier.
5. À tour de rôle, chaque groupe passe d'une station à l'autre et complète chacune des activités en collaborant entre eux.



Conseil d'adaptation

Les groupes passent 15 minutes par station. Servez-vous d'un chronomètre pour aider les élèves à gérer leur temps. Lorsque la minuterie est terminée, les élèves passent à la prochaine activité.

6. Faites un retour en grand groupe et corrigez chacune des activités.
7. Ramassez les fiches pour avoir des preuves d'apprentissage.

Activité 1 : Descriptions des articles de la Charte canadienne des droits et libertés.

1. Invitez les élèves à lire les articles de l'activité 1, puis demandez-leur de remplir les fiches pour chaque article.



Conseil d'adaptation

L'enseignante ou enseignant peut aussi imprimer le texte ci-dessus en grand format, de l'installer dans les stations appropriées et de donner une fiche de réponse par groupe d'élève pour leur permettre de répondre ensemble sur une fiche.

2. Corrigez en groupe-classe.



Corrigé

Fiche descriptive	
Nom de l'article :	Article 3
Mots clés :	Citoyen canadien, droit de vote, éligible, élections fédérales ou provinciales.
Message important dans mes propres mots :	Toutes les citoyennes canadiennes et les citoyens canadiens ont le droit de voter sous certaines conditions (p. ex., avoir 18 ans).

Fiche descriptive	
Nom de l'article :	Article 4
Mots clés :	Mandat maximal, Chambre des communes, cinq ans.
Message important dans mes propres mots :	Le mandat de la Chambre des communes ne peut pas durer plus de cinq ans.

Fiche descriptive	
Nom de l'article :	Article 5
Mots clés :	Parlement, législatures, séance, 12 mois.
Message important dans mes propres mots :	Le Parlement et les législatures doivent tenir au moins une séance (réunion des membres du Parlement) au moins une fois par année.

Activité 2 : L'histoire du droit de vote au Canada

- Invitez les élèves à lire le texte de l'activité 2 puis à remplir la ligne du temps.
- Corrigez la ligne du temps en groupe-classe.



Corrigé

1) Année : 1867 – 1885.

Évènement : Seuls les hommes, âgés de 21 ans, ayant la nationalité anglaise et propriétaires de terres pouvaient voter.

2) Année : 1918.

Évènement : Les femmes obtiennent le droit de voter aux élections fédérales.

3) Année : 1920.

Évènement : La loi électorale change.

4) Année : 1948.

Évènement : Des discriminations basées sur la race et la religion a commencé à diminuer.

5) Année : 1982.

Évènement : Adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* où le droit de vote est garanti par la Constitution pour tous les Canadiennes et Canadiens, sauf pour des personnes en prison.

6) Année : 2002.

Évènement : La Cour suprême du Canada accorde le droit de vote à toute personne en prison.

Activité 3 : Déroulement du jour de vote

5. Invitez les élèves à organiser les étapes de l'activité 3 en ordre chronologique.
6. Corrigez l'activité en groupe-classe.



Corrigé

Étape 1 : F

Étape 2 : D

Étape 3 : A

Étape 4 : E

Étape 5 : B

Étape 6 : C



Question de réflexion

Certaines personnes ont le droit de vote, mais ne souhaitent pas voter. Pourquoi penses-tu que voter est important, mais que certaines personnes ne votent pas ?

C. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
CliquezJustice.ca
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :
www.cliquezjustice.ca/glossaire

CliquezJustice.ca, « Droit de vote : ton choix, ta voix ».

Loi / Règlement, *Charte canadienne des droits et libertés*.

Informations supplémentaires, <https://electionsetdemocratie.ca/>

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario